



Juillet 2017

LETTRE DE NOUVELLES

Faculté de Théologie Évangélique - Université Acadia University

10710, avenue Hamelin, Montréal, Québec, H2B 2G1

Ovide Gardos : Registraire - Courriel : reg@fteacadia.ca - <http://www.fteacadia.com>

Téléphone : (514) 526-2003 poste 104

UN COMMANDEMENT À APPLIQUER

« Que celui à qui l'on enseigne la Parole donne une part de tous ses biens à celui qui l'enseigne. »
(Galates 6.6 : Bible d'étude, Semeur 2000)



Pourquoi lisons-nous la parole de Dieu? Pour augmenter notre savoir ou pour mieux connaître notre Seigneur et mettre en pratique les principes bibliques? Dans le témoignage qui suit (page 2), notre président, le pasteur Jeff LAURIN nous décrit la raison pour laquelle la famille d'églises La Bible Parle est devenue un partenaire financier de notre faculté. Il nous explique aussi pourquoi son église a pris un pas de foi pour mettre en pratique les paroles de Galates 6.6. Son exemple est une source d'encouragement pour la faculté. Voilà pourquoi:

En juin dernier, nous avons reçu le rapport d'examen de notre comptable. La lecture de ce document indique que les étudiants contribuent à la hauteur de 40% des dépenses de notre faculté. Pour un cours à crédit, un étudiant débourse environ 400.00\$ alors que le coût réel est de 1 000,00\$. La faculté doit donc trouver les 600,00\$ manquants (nous vous rappelons que nous ne recevons aucune subvention du ministère de l'éducation du Québec même si celui-ci reconnaît nos diplômes). De plus, l'été est toujours une période difficile sur le plan financier. Le trimestre des cours d'été est celui qui compte le moins d'étudiants et pourtant nos dépenses mensuelles sont toujours les mêmes. À vous, anciens étudiants, qui avez bénéficié de la formation offerte par la FTÉ, à vous églises locales qui profitez du ministère de votre pasteur (ou de dirigeants) formé(s) à la faculté, aimeriez-vous vous aussi nous aider à continuer ce ministère d'enseignement? Si vous le désirez, vous pouvez faire des dons en ligne (www.fteacadia.com). Rappelons-nous ce principe de l'apôtre Paul: « Que celui à qui l'on enseigne la Parole donne une part de tous ses biens à celui qui l'enseigne. »

Pasteur, Philippe BONICEL
Membre du comité de direction de la FTÉ

Galates 6.6 :

« Que celui à qui l'on enseigne la Parole donne une part de tous ses biens à celui qui l'enseigne. » (Bible d'étude, Semeur 2000)

Au début de mon ministère, comme c'était le cas pour la plupart d'entre vous probablement, les avoirs de mon église étaient plutôt maigres. Un jour, le trésorier est venu me donner mon chèque de paye en me disant de ne pas l'encaisser tout de suite, car nos fonds à la banque n'étaient pas suffisants. C'est une situation qui peut soulever un peu d'inquiétude surtout quand votre salaire n'est déjà pas très élevé et que vous vivotez d'une paye à l'autre.

À cette époque, nous étions associés à un ministère américain. Il était courant que nous recevions d'eux, et d'autres associations également, des demandes de dons, comme c'est souvent le cas dans le monde des œuvres chrétiennes. J'ai discuté avec mon ami, et nous nous demandions si nous ne devions pas faire la même chose, puisque tout le monde le faisait. Or, après mure réflexion, je me suis demandé à quoi me servait de lire tous ces témoignages à la « George Muller », selon le dicton qui affirme que « la volonté de Dieu sera toujours accompagnée de la provision de Dieu ». Ou encore celui-ci : « Il sera pourvu à la montagne de l'Éternel ». Est-ce que ce ne sont que de beaux slogans... vides?

Une impression étrange m'a traversé l'esprit. Pourquoi ne pas profiter de cette occasion pour faire un autre pas de foi vers le Seigneur. Un texte biblique est remonté à la surface de mes pensées. Il s'agissait de ce passage de Galates 6.6, que je refoulais loin dans ces lieux de ma mémoire en compagnie d'autres paroles des Écritures qui me semblaient trop difficiles à croire. En effet, si aujourd'hui je suis appelé au ministère et qu'une église en est née (et même une association d'églises, l'Association des églises baptistes La Bible Parle), c'est que des personnes fidèles appelées par le Seigneur m'ont donné de l'enseignement: d'abord un de mes premiers pasteurs en France qui m'avait hébergé et enseigné les premiers rudiments de la foi, puis ce collège biblique aux É.-U.

J'ai alors demandé à mon diacre des finances : « Donnons-nous notre dîme des dîmes en tant qu'Église? » Surpris, il m'a répondu que nous avions à peine de quoi payer notre loyer et mon salaire. J'ai donc soumis l'idée à



Rév. Jeff LAURIN

toute l'église que nous pourrions soutenir avec une partie de la dîme des dîmes ce pasteur en France qui avait été à l'origine de ma formation et le reste au collège biblique de qui nous recevions de l'enseignement. Cette proposition a été bien reçue et elle en a même encouragé certains à donner plus régulièrement et d'autres à être encore plus généreux.

Pendant plus de 30 années, nous avons soutenu ce pasteur, en fait, jusqu'à sa mort, et nous avons continué de soutenir son épouse jusqu'à ce qu'elle-même aille rejoindre son compagnon. Depuis plus de 15 ans, puisque nous avons été grandement enrichis par l'enseignement de la FTÉ, nous la soutenons. Le Seigneur nous a bénis au-delà de toute mesure, et nous n'avons manqué de rien. Je pourrais remplir des pages et des pages à vous raconter tout ce qui nous est arrivé à la suite de cet acte de foi qui semblait complètement fou!

Je finis par cette déclaration de l'apôtre Paul aux Corinthiens (2 Co 8.12s.). « Lorsqu'on donne de bon cœur, Dieu accepte ce don, en tenant compte de ce que l'on a, et non de ce que l'on n'a pas. Il n'est pas question de vous réduire vous-mêmes à l'extrémité pour que d'autres soient soulagés, il s'agit simplement de suivre le principe de l'égalité. Dans la circonstance présente, par votre superflu, vous pouvez venir en aide à ceux qui sont dans le besoin. »

Jeffrey Laurin,
Président de la Faculté de théologie évangélique à Montréal

Pour tout don:

clicquez sur le lien suivant avec le bouton gauche de la souris en appuyant sur la touche ctrl:

<http://www.fteacadia.com/dons.html>